

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 05 NOVEMBRE 2024**

Projet de procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 05 novembre 2024, à 19 h, à la salle de l'édifice municipal.

Monsieur le maire, Patrice Morin préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Chantal Bilodeau – conseillère siège no 1  
Mme Eve-Lyne Marcotte – conseillère siège no 2  
Mme Denise Houle - conseillère siège no 3  
M. Éric Girard – conseiller siège no 4  
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 5  
M. Bernard Philipps- conseiller siège no 6

Est également présente :

Mme Mélanie Berthelette, directrice générale et greffière-trésorière, agissant à titre de secrétaire de la séance.

**2024-11-143**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de Madame Denise Houle  
Appuyé par Monsieur Éric Girard

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance du conseil se tient devant public et que ;

La séance est déclarée ouverte à 19 h 00

**Adoptée.**

**2024-11-144**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**



**MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**  
**Séance ordinaire du conseil municipal**  
du 05 novembre 2024 à 19 h

**1. Ouverture de la séance**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**3. Adoption du procès-verbal**

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2024

**4. Communiqués et correspondance**

4.1. Tableau des correspondances reçues en octobre 2024

**5. Administration et finances**

5.1 Liste des comptes à payer

5.2 Dépôt – Activités de fonctionnement à des fins fiscales

5.3 Adoption des dates des séances du conseil 2025

5.4 Fermeture du bureau municipal durant la période des fêtes

5.5 Autorisation pour l'achat de papeterie et permis

5.6 Dépôt des intérêts pécuniers de Monsieur Éric Girard

5.7 Règlement 83-2 modifiant le règlement 83-1 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

5.8 Demande de financement 2024-2025 – Carrefour des Générations du Grand Daveluyville

5.9 Avis de motion – Règlement fixant le taux de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2025 et leur condition de perception

5.10 Avis de motion – Règlement 128-02 modifiant le règlement 128-01 relatif au traitement des élus municipaux

5.11 Autorisation d'installation de plants de cèdre le long du sentier de ski de fond

5.12 Avis public de dépôt de rôle 2024-2025-2026

6. **Travaux publics**
  - 6.1. Demande d'achat et d'installation d'un tapis d'entrée pour le corridor
  
7. **Loisirs et Culture**
  - 7.1. Renouvellement des droits de passage pour le Club Les Baroudeurs 2024-2025
  - 7.2. Brunch des 2 maires
  - 7.3. Demande d'achat et d'installation d'un jeu de parcours et tubes de glisse
  - 7.4. Demande de location de la salle pour la MADA
  
8. **Législation**
  
9. **Sujets divers (demeure ouvert)**
  
10. **Rapport des élus**
  
11. **Période de questions**
  
12. **Levée de la séance**

**En conséquence,**

Sur proposition de Madame Denise Houle  
Appuyée par Monsieur Bernard Philipps

**Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté;

**Adoptée**

**2024-11-145**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2024**

**CONSIDÉRANT QUE** LE projet de procès-verbal a été transmis aux conseillers et conseillères avant la présente séance;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition de Monsieur Éric Girard  
Appuyée par Madame Chantal Bilodeau

**Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents**

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2024.

**Adoptée.**

**4. Communiqués et correspondances**

**4.1** Les correspondances d'octobre ont été remis aux élus, celles-ci peuvent être consultées au bureau municipal.

**5. Administration et Finances**

**2024-11-146**

**5.1 LISTE DES COMPTES À PAYER**

**CONSIDÉRANT QUE** les conseillers et conseillères ont reçu la liste des comptes à payer avant la présente séance;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte  
Appuyé par Madame Denise Houle

**Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents**

D'adopter le rapport détaillé des dépenses soumis par la directrice générale, greffière-trésorière, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

**Adoptée.**

## 5.2 DÉPÔT- ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

Les revenus et les dépenses sont :

<u>Revenus</u>	
Taxes	27 307.32\$
Location de la salle	580.00\$
Permis	105.00\$
Total	27 992.32\$
<u>Dépenses</u>	
Paies élus	2 331.28\$
Salaires employés	9 257.97\$
Déductions à la source	3 382.35\$
Comptes à payer	80 846.29\$
Total	95 817.89\$

2024-11-147

### 5.3 Adoption des dates de séances du conseil de 2025.

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du *CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC*, exige que le conseil établisse, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune des séances;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition de Monsieur Éric Girard  
Appuyée par Monsieur Bernard Philipps

**Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**QUE** les séances auront lieu au centre communautaire de Maddington Falls située au 86, route 261 N à Maddington Falls.

Et d'établir le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Municipalité de Maddington Falls pour l'année 2025 comme suit :

14 janvier 2025 à 19h00	4 février 2025 à 19h00
4 mars 2025 à 19h00	1 <sup>er</sup> avril 2025 à 19h00
6 mai 2025 à 20h00	3 juin 2025 à 20h00
8 juillet 2025 à 20h00	19 août 2025 à 20h00
9 septembre 2025 à 20h00	7 octobre 2025 à 19h00
4 novembre 2025 à 19h00	2 décembre 2025 à 19h00

**Adoptée**

2024-11-148

### 5.4 Fermeture du bureau municipal durant la période des fêtes

Sur proposition de Madame Denise Houle  
Appuyé par Madame Eve-Lyne Marcotte

**Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**QUE** le bureau municipal sera fermé du 20 décembre 2024 au 6 janvier 2025 inclusivement.

**Adoptée**

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice général et greffière-trésorière devra passer une commande de papeterie en prévision de la facturation de la taxation annuelle et pour la préparation des permis

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition de Madame Denise Houle  
Appuyée par Monsieur Éric Girard

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** le Conseil municipal autorise l'achat de papeterie et permis pour que la directrice générale greffière-trésorière et l'inspecteur municipal aient en sa disposition le matériel nécessaire.

Adoptée

#### 5.6 DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIERS DE MONSIEUR ÉRIC GIRARD

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 358 de la Loi sur les Élections et les référendums dans les municipalités indique que chaque élu doit déposer une déclaration de mise à jour de ses intérêts pécuniers;

**CONSIDÉRANT QUE** cette déclaration doit être faite dans les 60 jours suivant l'anniversaire de la proclamation d'élection;

**En conséquence,**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les déclarations reçues de Monsieur Éric Girard, conseiller au poste numéro 4

#### 5.7 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 83-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 83-1 IMPOSANT LE TARIF DU 9-1-1

2024-11-150

Avis de motion est donné par Monsieur Bernard Philipps pour l'adoption prochaine du règlement 83-2 modifiant le règlement 83-1 décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1. Monsieur Bernard Philipps fait la présentation du projet de règlement, conformément à l'article 244.70 de la Loi sur la fiscalité municipale, toute modification au Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1 nécessite que les municipalités locales ajustent en conséquence leur propre règlement municipales portant sur la taxe sur le 9-1-1.

#### 5.8 Demande de financement 2024-2025 – Carrefour des Générations du Grand Daveluyville

2024-11-151

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année la municipalité reçoit une demande de financement du Carrefour des Génération du Grand Daveluyville d'un pourcentage par citoyen de Maddington Falls;

**En conséquence,**

Sur proposition de Monsieur Gaétan Légaré  
Appuyée par Monsieur Bernard Philipps

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à verser au Carrefour des Générations du Grand Daveluyville la somme de 2250,00\$ pour l'année 2024-2025;

**Adoptée**

2024-11-152

**5.9 Avis de motion – Règlement 147 Règlement fixant le taux de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2025 et leur condition de perception**

Avis de motion est donné par Monsieur Patrice Morin pour l'adoption prochaine du règlement 147 Règlement fixant le taux de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2025 et leur condition de perception. Monsieur Patrice Morin fait la présentation du projet de règlement, tel que requis par l'article 445 du Code municipal.

2024-11-153

**5.10 Avis de motion – Règlement 128-02 modifiant le règlement 128-01 relatif au traitement des élus municipaux**

Avis de motion est donné par Madame Chantal Bilodeau pour l'adoption prochaine du règlement 128-02 modifiant le règlement 128-01 relatif au traitement des élus municipaux. Madame Chantal Bilodeau fait la présentation du projet de règlement tel que requis par l'article 445 du code municipal.

2024-11-154

**5.11 Autorisation d'installation de plants de cèdre le long du sentier de ski de fond**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu gratuitement des plants de cèdre et que les bénévoles procéderont à l'installation le long du sentier de ski de fond à l'Éco-Sentier.

**En conséquence,**

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte

Appuyée par Madame Chantal Bilodeau

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** l'installation des plants de cèdre puisse être installé par les bénévoles le long du sentier de ski de fond.

Adoptée

2024-11-155

**5.12 Avis public de dépôt de rôle 2024-2025-2026**

L'avis public qui vous est donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Maddington Falls pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation foncière concernant les années **2024-2025-2026**, celui-ci étant déposé au bureau de la présente municipalité le 31 octobre 2024. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, l'avis est également donné à toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien, dont elle-même ou une autre personne, est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2025 (**au plus tard le 30 avril 2025**);

- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC d'Arthabaska  
150 Notre-Dame Ouest  
Victoriaville (Québec) G6P 1R9

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué, ou sur le site web de la MRC d'Arthabaska à l'adresse suivante :  
<https://munidata.ca/upload/contentsFile/file/Ing/4333fr-CA.pdf>.

- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 137 de la MRC d'Arthabaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à la municipalité de Maddington Falls, ce 01 novembre 2024.

## 6 Travaux publics

2024-11-156

### 6.1 Demande d'achat et d'installation d'un tapis d'entrée

**CONSIDÉRANT QUE** l'achat et l'installation d'un tapis d'entrée pour le corridor soit fait avant la saison hivernale.

**En conséquence,**

Sur proposition de Madame Denise Houle

Appuyée par Monsieur Éric Girard

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** l'achat du tapis soit effectué afin qu'il puisse être installé avant la période hivernale.

Adoptée

## 7. Loisirs et Culture

2024-11-157

### 7.1 Renouvellement des droits de passage pour le Club Les Baroudeurs 2024-2025

**CONSIDÉRANT QUE** le Club Quad Les Baroudeurs ont fait la demande de renouvellement des droits de passage sur les chemins municipaux ;

**CONSIDÉRANT QUE** les droits de passages sont les même que les années précédentes ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande est récurrente à chaque année;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition de Monsieur Bernard Philipps  
Appuyée par Madame Eve-lyne Marcotte

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**D'autoriser** les droits de passages sur les chemins municipaux aux endroits suivants;

- Rue du pont – 300 mètres;
- Rang de la rivière – 500 mètres;
- Rang 11 – 100 mètres ;
- Rang 16 – 2 kilomètres;

- Rang 10 – à partir de l'intersection de la route 261 – 500 mètres

**D'aviser** le Club Quad Les Baroudeurs de s'assurer de l'entretien des pancartes de signalisation routière.

**D'aviser** le Club Quad Les Baroudeurs de veiller à ce que les entrées et sorties des sentiers soient aux endroits indiqués par la signalisation routière.

**QUE** la présente résolution soit effective jusqu'à ce qu'il y en ait une nouvelle adoptée.

**Adoptée.**

**2024-11-158**

### **7.2 Brunch des 2 maires**

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année Maddington Falls participe au brunch des 2 maires et que celui-ci devrait avoir lieu le 8 décembre 2024;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte  
Appuyée par Madame Denise Houle

**Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**QUE** le conseil de Maddington Falls confirme à Daveluyville sa présence au prochain brunch des 2 maires.

**Adoptée**

**2024-11-159**

### **7.3 Demande d'achat et d'installation d'un jeu de parcours et tubes de glisse**

**CONSIDÉRANT QUE** Loisirs Sport Centre du Québec rembourse un montant de 2 000\$ à la municipalité sur approbation pour l'achat des jeux permettant l'activité physique.

**PAR CONSÉQUENT,**

Sur proposition de Madame Denise Houle  
Appuyée par Madame Chantal Bilodeau

Il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents

**QUE** la directrice générale greffière-trésorière procède à l'achat d'un jeu de parcours d'obstacle et de tubes de glisse double et simple en respectant le montant de 2 000\$ alloué par Loisirs Sport Centre du Québec.

Adoptée

**2024-11-160**

### **7.4 Demande de location de salle pour la MADA**

**ATTENDU QUE** la MADA (Municipalité Ami Des Aînées) fait la demande de la location de la salle municipale gratuitement pour continuer leurs activités des jeunes et des aînées pour la période hivernale. L'activité se déroulera tous les lundis à partir de 18h00.

**PAR CONSÉQUENT,**

Sur proposition de Madame Denise Houle  
Appuyée par Madame Chantal Bilodeau

Il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents

**QUE** la salle soit réservée pour la MADA à partir de maintenant et ce jusqu'au printemps 2025, lorsque la température permettra la reprise des activités extérieures.

Adoptée

## 8. Législation

## 9. Sujets divers (demeure ouvert)

**CONSIDÉRANT QUE** la séance demeure ouverte, les points suivants ont été ajoutés.

## 10. RAPPORT DES ÉLUS

## 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-11-161

## 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

**CONSIDÉRANT QUE** tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

**En conséquence,**

Sur proposition de Monsieur Bernard Philipps

**QUE la séance soit levée à 19 h 50**

**Adoptée**

---

**Patrice Morin,**  
Maire

---

**Mélanie Berthelette**  
Directrice générale  
Greffière-trésorière

Je, Patrice Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Maddington Falls le \_\_\_\_\_ 2024.